

TERMES DE REFERENCE	
Structure/Organisation	Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)
Sujet de la consultation	Consultation pour le développement d'un plan opérationnel et d'un cadre de suivi /évaluation de la stratégie Nationale Multisectorielle des personnes âgées (SNMPA)
Contexte	<p>A l'instar des autres pays, la Tunisie connaît un vieillissement remarquable de sa population. Le pourcentage des personnes âgées de 60 ans et plus est actuellement de 14.2%. Il sera d'environ 20 % en 2036.</p> <p>Ces changements démographiques sont dus essentiellement au déclin de la fécondité, du taux de la mortalité et l'évolution de longévité.</p> <p>En effet, les projections démographiques montrent qu'il y a des changements profonds, qui se traduiront par la diminution du pourcentage des enfants (0-14 ans) par rapport au pourcentage élevé des personnes âgées, ce qui posera de nouveaux défis dans les années à venir.</p> <p>Ce constat positif est le fruit de l'amélioration de l'état de santé, de la couverture sociale et des conditions de vie de la population.</p> <p>En parallèle, face à cette révolution démographique, la société tunisienne a connu dans les dernières décennies des changements sociaux, économiques et culturels, qui ont abouti à des changements dans la structure familiale et communautaire.</p> <p>Ces changements profonds ont parfois des répercussions négatives sur certaines catégories de la population essentiellement la catégorie sociale vulnérable.</p> <p>En effet, ces changements ont eu un impact négatif sur le statut des personnes âgées et ont engendré l'affaiblissement des liens sociaux.</p> <p>Par ailleurs, Un âge plus avancé s'accompagne généralement de plusieurs vulnérabilités sanitaires, sociale et économique.</p> <p>Des chiffres alarmants montrent qu'il y'a une catégorie de cette population âgée qui souffre de mauvaises conditions de vie. Elles se caractérisent par plusieurs aspects tels que le manque de revenu, l'absence de couverture sociale et l'exclusion sociale.</p> <p>Il est aussi important de noter que la vieillesse a ses conséquences en termes de perte de l'autonomie fonctionnelle ou cognitive. En effet, cette fragilité sanitaire alimente les facteurs de risque associés à la précarité des personnes âgées et contribue à produire des stigmates de la vieillesse.</p> <p>De plus, cette situation de précarité multidimensionnelle donne l'impression</p>

sur une vieillesse vulnérable et marginalisée, pleine de clichés et renvoie aussi à des stéréotypes négatifs à l'égard des personnes âgées.

Dans ce contexte, les femmes âgées sont les plus sensibles aux risques sociaux et les plus susceptibles d'être en situation de fragilité que les hommes. En outre, elles sont les plus touchées par les maladies chroniques handicapantes. Les données statistiques montrent aussi que les femmes âgées représentent la majorité des pauvres au sein de cette population âgée. Lors de la pandémie de Covid-19, une catégorie de la population âgée était dans une situation de vulnérabilité et s'est retrouvée seule devant une situation de confinement difficile, sans avoir accès aux besoins de vie quotidienne.

Ainsi, l'inclusion de cette population est un aspect important des objectifs de développement durable (ODD) et un moyen pour atteindre l'objectif politique transversal de « ne laisser personne de côté » (LNOB). En conséquence, il est important de lier le rôle des organisations de la société civile en tant qu'entité de soutien à l'Etat, ce qui a permis à cette tranche de la population de manifester ses besoins.

C'est ainsi que la Tunisie s'oriente vers la consolidation d'une société inclusive, « pour tous les âges », où les seniors représentent une opportunité de développement économique et social dans une société plurielle, jouissant de leurs droits sur le même pied d'égalité que les autres en sécurité et sans aucune discrimination.

En 2021, le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Séniors a pris en considération cette priorité dans sa planification et a développé, dans une approche participative, avec les principaux acteurs gouvernementaux et de la société civile une stratégie nationale multisectorielle pour les personnes âgées (SNMPA) 2022-2030, qui a été approuvée par le conseil ministériel du 29 septembre 2022. Cette stratégie est axée sur 5 axes stratégiques :

- Encadrement familial des PA et leur prise en charge dans leur milieu naturel et renforcement de la solidarité entre les générations.
- Protection des personnes âgées de la pauvreté, vulnérabilité et au cours des crises et amélioration de la qualité de leur vie et garantie de leur droit à un environnement inclusif.
- Droit des PA de toute catégories à l'accès aux services de santé de qualité
- Participation des personnes à la vie économique, culturelle, loisirs, et dans la vie publique et affaires locales.
- Gouvernance du secteur des PA et renforcement des politiques en leur faveur.

<p>Cadre de la consultation</p>	<p>Pour opérationnaliser cette stratégie, le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Séniors en collaboration avec ses partenaires prévoit de développer un plan opérationnel budgétisé et un cadre de suivi évaluation. Ce plan sera décliné à partir des interventions prévues dans la stratégie. A cet effet, le Ministère, avec l'appui de l'UNFPA, comptent recourir à un(e) consultant(e) national(e) afin de développer le plan opérationnel budgétisé de la stratégie et son cadre de suivi évaluation.</p>
<p>Résultats attendus de la consultation</p>	<p>A la fin de la mission, le/la consultant(e) aura remis un document comprenant le plan opérationnel de la stratégie comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un plan opérationnel global annuel pour les huit ans de la stratégie 2023-2030 • Un plan opérationnel trimestriel pour les deux premières années de la stratégie 2023-2024 • Un cadre de suivi évaluation • Une estimation budgétaire de la stratégie
<p>Tâches et responsabilités</p>	<p>En concertation avec le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Séniors et conjointement entre toutes les parties prenantes, le Consultant(e) adoptera une démarche participative impliquant les représentants des autres secteurs et aura pour mission de :</p> <p>Les tâches attribuées au/à la consultant(e) chargé(e) de cette activité seront :</p> <p>Phase I : Développer un draft du plan opérationnel de la SNMPA (12 jours)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance de toute la documentation nécessaire et en particulier le document de la stratégie et les résultats des consultations nationales sur la thématique des séniors. - Organiser un atelier pour l'opérationnalisation de la stratégie, impliquant toutes les parties prenantes (préparation et facilitation) - Développer les plans en s'assurant des activités et leur pertinence par rapport aux axes et interventions identifiés, de la répartition des activités par année pour les 8 ans de la stratégie et le plan opérationnel trimestriel pour les deux premières années de la stratégie, des responsables de mise en œuvre. - Partager un premier draft du document au comité de suivi de la

	<p>consultation (Ministère, UNFPA)</p> <p>Phase II : Finalisation et validation du plan opérationnel (8 jours)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir des réunions avec les parties prenantes pour affiner les plans sectoriels et estimer les budgets - Organiser un atelier pour présenter et affiner le plan opérationnel : préparer l'agenda et faciliter l'atelier afin de finaliser le plan opérationnel - Tenir compte des recommandations de l'atelier dans la version finale du plan opérationnel budgétisé. - Remettre la version finale du plan opérationnel au comité de suivi de la consultation pour validation <p>Phase III : Présentation du plan Opérationnel finalisé budgétisé et Développement d'un cadre de suivi/évaluation (5 jours)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser un atelier avec les parties prenantes pour présenter la version finale du plan opérationnel et développer un cadre de suivi évaluation (préparation et facilitation) - Partager le cadre de suivi évaluation finalisée avec le comité de suivi de la consultation pour validation.
Conditions et Période de la consultation	<ul style="list-style-type: none"> • 25 jours de travail effectif à partir de la signature du contrat étalés sur une période de deux mois à <u>partir du 22 Mai 2023</u>. • Les honoraires seront déterminés selon la Grille des Consultants Nationaux des Nations Unies en Tunisie.
Lieu	<ul style="list-style-type: none"> • Principalement sur le Grand Tunis ;
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> - Une note méthodologique pour la réalisation de la consultation ; - Plan opérationnel de 8 ans - Plan opérationnel détaillé pour les 2 premières années (2023-2024) - Cadre de suivi évaluation
Suivi/monitoring	<p>Le(a) consultant(e) est amené(e) à communiquer à propos du déroulement de la mission au comité de suivi composé de représentants du Ministère et de l'UNFPA</p>
Qualifications / Expérience	<p>Le (a) consultant (e) devra justifier des qualifications et expertise suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire d'un diplôme universitaire en sciences humaines et sociales

	<p>ou tout autre domaine pertinent ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une expérience appropriée dans le secteur de la recherche et de l'analyse stratégique ainsi que dans l'élaboration de documents stratégiques ; - Avoir une connaissance du contexte national lié au champs de la vieillesse. - Avoir une très bonne connaissance des institutions nationales et locales en relation avec la thématique - Avoir une excellente maitrise de l'arabe et du français ; - Avoir une bonne maitrise des outils informatiques ; - Etre disponible à travailler pendant la période de la consultation précisée.
<p>Soumission des candidatures :</p>	<p>Les personnes intéressées sont appelées à présenter leur candidature comportant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un CV détaillé actualisé 2. L'offre technique incluant : Une note méthodologique avec un chronogramme prévisionnel <p>Date limite d'envoi des candidatures : 8 Mai 2023 à 23h59</p> <p>Veuillez transmettre votre demande à l'adresse suivante : tunisia.office@unfpa.org et en cc : boughzala@unfpa.org avec pour objet « candidature - plan opérationnel de la stratégie Nationale Multisectorielle des personnes âgées- votre nom et prénom »</p>